

Conférence de presse de la Banque Cantonale du Valais sur les résultats de l'exercice 2003

Mercredi 10 mars 2004, à 10h30, au Centre de conférences de la BCVs, Sion

Contact : Jean-Yves Pannatier, responsable Communication & marketing
Tél. 027/324.60.30 – fax 027/324.60.39

Bénéfice brut en augmentation de 26,1 %

La Banque Cantonale du Valais (BCVs) progresse à nouveau en 2003, établissant ainsi le meilleur exercice de son existence en société anonyme. Sa capacité bénéficiaire se distingue en effet par une forte augmentation de 26,1 % du bénéfice brut, croissance approchant celle de l'année 2002.

Caractérisés par une hausse de 10,9 %, les revenus bruts totalisent 151 millions de francs et témoignent ainsi de la vitalité renforcée de la BCVs.

La BCVs fortifie encore son développement dans le cadre de son activité hypothécaire et commerciale qui constitue sa principale source de revenus. La gestion de fortune a pu accroître, grâce à ses bonnes performances, son portefeuille de gestion. Toutefois, les revenus liés à ce secteur d'activité sont demeurés stables, en raison du développement boursier défavorable en début d'exercice. Enfin, le résultat des opérations de négoce confirme la pertinence de la stratégie de prudence suivie par la Banque.

Les charges d'exploitation, en léger recul, mettent en évidence la maîtrise des coûts.

La constitution de provisions pour risques de défaillance, dans le cadre d'une politique empreinte de prudence et de rigueur, est en diminution.

Dans un environnement difficile – économie en retrait et contexte boursier mouvementé - marqué par ailleurs par une concurrence bancaire très vive, la BCVs réalise un exercice 2003 réjouissant. Fruits d'une saine gestion, ses bons résultats confirment une position affirmée sur le marché.

La somme **du bilan** demeure stable à 7,129 milliards de francs exprimant une approche commerciale qualitative.

A l'**actif**, les avances à la clientèle ont connu une hausse brute de 730 millions de francs. En raison d'amortissements ordinaires et extraordinaires élevés, la progression nette de cette rubrique est ramenée à 239,2 millions de francs pour aboutir à la somme de 5,965 milliards de francs.

Au **passif**, les fonds de la clientèle ont enregistré une progression de 1,9 % pour atteindre 4,458 milliards de francs. Le détail de cette rubrique permet de noter la poursuite de l'accroissement des engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements (+ 7,0 %) ; réjouissante pour le refinancement des hypothèques, cette augmentation sensible met en évidence la confiance accrue de la clientèle en la BCVs.

Revenus bruts en augmentation de 14,8 millions de francs

En constante croissance depuis plusieurs années, le *résultat des opérations d'intérêts* enregistre à nouveau une augmentation de 7,6 % à 122,3 millions de francs au terme de l'exercice. La hausse des avances à la clientèle et la gestion professionnelle du refinancement ont particulièrement contribué à ce résultat qui s'est aussi bâti grâce à la diminution du coût global des passifs. A noter que cette amélioration du résultat des opérations d'intérêts s'est déroulée dans un contexte baissier des taux hypothécaires pour la clientèle : diminution de ¼ % pour les affaires existantes successivement au 1er novembre 2002, au 15 avril 2003 et au 1er juillet 2003.

Le *résultat des opérations de commissions et de prestations de service* de 19,6 millions de francs s'est forgé dans un contexte laborieux ; la remontée des indices boursiers notamment durant le 2^{ème} semestre, a été précédée par les incertitudes géopolitiques du début d'année. Ce contexte mouvementé a pesé sur la confiance des investisseurs. Aussi, le maintien du résultat de cette rubrique quasiment à hauteur de celui de l'exercice précédent, est jugé satisfaisant (-0,5 million de francs).

S'agissant du résultat des *opérations de négoce*, composé essentiellement des produits des devises et métaux précieux, il affiche au terme de l'exercice un profit de 6,4 millions de francs, en accroissement de 2,6 %. La poursuite d'une stratégie de prudence en matière de négoce des titres se révèle en outre toujours appropriée.

Les *charges d'exploitation* sont demeurées stables à 78,4 millions de francs. Les charges de personnel à hauteur de 52,5 millions de francs accusent une hausse budgétisée de 2,5 %. Quant aux autres charges d'exploitation, elles enregistrent une baisse de 5,4 % reflétant notamment une rigoureuse maîtrise des coûts informatiques.

Le bénéfice brut (cash flow) s'élève à 72,6 millions de francs en augmentation réjouissante de 15,0 millions de francs. Cette croissance sensible confirme la qualité de la gestion de la BCVs et témoigne de sa présence renforcée sur un marché bancaire valaisan fortement animé.

Le poste *correctifs de valeurs, provisions et pertes* se chiffre à 20,4 millions de francs. Sur la base d'une évaluation individuelle des créances, la constitution de provisions pour risques de défaillance à la charge du compte de résultat est en diminution de 5,6 millions de francs pour se chiffrer à 13,8 millions de francs. Un passif enregistré pour prendre en compte les engagements de prévoyance déterminés selon les nouvelles recommandations relatives à la présentation des comptes a été augmenté de 3,7 millions de francs.

Fonds propres en augmentation

La marche des affaires de la Banque durant l'exercice 2003 a permis aussi de renforcer ses fonds propres. A relever la comptabilisation sous charges extraordinaires d'une attribution de 5,7 millions de francs aux réserves pour risques bancaires généraux (assimilables à des fonds propres). Les *fonds propres pouvant être pris en compte* augmentent de 37,1 millions de francs, portant ainsi le taux de couverture des exigences légales de 127,4 à 138,7 %.

Dividende en hausse

La BCVs réalise un bénéfice de l'exercice de 24,3 millions de francs en augmentation de 31,3 %. Grâce à ce bon résultat le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 6 mai 2004 le versement d'un dividende de 12,5 francs par action au porteur, pour la deuxième année consécutive en augmentation. Quant au Canton du Valais, actionnaire nominatif, il voit sa rémunération croître tant au niveau du dividende qu'à celui des impôts.

Ce communiqué de presse est disponible sur le site Internet de la BCVs :
<http://www.bcvs.ch>